

Avis n° :2022- ...0.13.../APDP/PRMP/SP-PRMP du 29 août 2022

Objet : Réaménagement de certains bureaux et espaces de grandes surfaces.

Référence : S_APDP_59673

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) publié sur le SIGMaP le **21 juin 2022**.
2. L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre **du Réaménagement de certains bureaux et espaces de grandes surfaces**.

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) sollicite dans le cadre d'une demande de cotation des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des aménagements suivants:

- ✓ **le Hall d'entrée** pour refléter en toute simplicité, la qualité et la modernité du lieu mais également la propreté, le professionnalisme. L'agencement des éléments du hall et la mise en forme du comptoir doivent créer une ambiance chaleureuse, immersive et impactante conforme à l'image de marque de l'institution. Sont attendus dans ce hall outre le comptoir, un distributeur de prospectus d'information sur le service, un écran d'information et de sensibilisation, un minimum de places assises visiteurs/usagers.
- ✓ **La salle d'accueil et d'orientation** en espace de bureau sur l'esprit d'un espace coworking, lumineux et pratique reflétant l'engagement d'innovation pour un accueil optimal de l'ensemble des visiteurs. Sont attendus dans cette salle outre les bureaux du responsable, et de l'agent affecté du service conformité, une armoire bibliothèque, une grande table ou des petites tables amovibles pour des postes de travail, une télévision et un agrément verdure.
- ✓ **La salle de conférence** reflétant l'engagement de qualité de service vis-à-vis des collaborateurs et comportant les commodités de travail.

- ✓ **La salle de délibération** reflétant la nouvelle organisation, la solennité et l'Autorité de l'institution.
 - ✓ **Les bureaux des services techniques (SC & SCC)** pour un espace de bureau sur l'esprit d'un Open space sobre qui favorise l'efficacité et la productivité. Sont attendus dans ces bureaux outre le bureau du responsable, des groupes de bureaux (dotés d'une trappe d'accès avec goulotte, un passe-câbles ou une échancrure) en zones, des meubles de rangement et un agrément verdure.
3. Le délai d'exécution du marché est de 60 jours à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les prestations. **Aucune variante ne sera prise en compte.**
4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
- a. Pour les anciennes entreprises (ayant plus de trois années d'existence)**
 - **Exigences techniques et expériences**
 - être une entreprise spécialisée dans le design d'intérieur énoncé au point 2 du présent avis prouvé par le registre de commerce et de crédit mobilier ou la carte professionnelle de commerçant ;
 - avoir exécuté avec entière satisfaction en tant qu'entreprise spécialisée dans le domaine du design d'intérieur, au moins **deux (02) marchés similaires** en nature (**Réaménagement de certains bureaux et espaces de grandes surfaces**) de montant respectif **au moins égal à quatre millions deux cents trente-sept mille deux cents quatre-vingt-huit (4.237.288) francs CFA hors taxe**, suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin),

ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021).

- fournir un document attestant que l'équipe d'exécution comprend au moins un architecte d'intérieur ou un designer.
- Fournir un délai de garantie des matériels utilisés dans le cadre de la prestation ;
- Fournir un planning d'exécution des travaux ;
- Fournir les prospectus, présentation 3D ou les photos des espaces à aménager reflétant le design à réaliser ;
- Les propositions d'aménagement de chaque pièce ou espace ou planches tendances ;
- Fournir les images ou une présentation 3D de chaque pièce à aménager ;
- Fournir les coupes indiquant les principes d'aménagement
- Fournir une lettre du maître d'œuvre avec indication de la liste des plans examinés et validés par ses soins
- Une attestation de visite de site signé par le service du matériel et de la logistique de l'APDP ;
- Fournir le formulaire KYC dument rempli (en annexe).

- **Exigences financières :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) **un chiffre d'affaires annuel moyen** au moins égal à **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8.474.576) Francs CFA**. Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financiers certifiés des trois dernières années) montrant qu'il a le chiffre d'affaires demandé

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences

- être une entreprise spécialisée dans le domaine du design d'intérieur énoncé au point 2 du présent avis prouvé par le registre de commerce et de crédit mobilier ou la carte professionnelle de commerçant ;
- en lieu et place des prestations similaires, fournir des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique (CV, diplôme, attestation de travail...etc.)
- fournir une attestation d'assurance de risques professionnels de montant hors taxe au moins égal à **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8.474.576) Francs CFA.**
- fournir un document attestant que l'équipe d'exécution comprend au moins un architecte d'intérieur ou un designer ;
- Fournir un délai de garantie des matériels utilisés dans le cadre de la prestation ;
- Fournir un planning d'exécution des travaux,
- Fournir les prospectus ou les photos des espaces à aménager reflétant le design à réaliser ;
- Les propositions d'aménagement de chaque pièce ou espace ou planches tendances ;
- Fournir les images ou une présentation 3D de chaque pièce à aménager ;
- Fournir les coupes indiquant les principes d'aménagement
- Fournir une lettre du maître d'œuvre avec indication de la liste des plans examinés et validés par ses soins
- Une attestation de visite de site signé par le service du matériel et de la logistique de l'APDP ;
- Fournir le formulaire KYC dument rempli (en annexe).

- Exigences financières :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace

UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

- Les entreprises naissantes devront également fournir **le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui ont moins de trois ans d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence.**

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès : **du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel à l'adresse électronique v.ahouangan@apdp.bj et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APDP sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou de 08 heures à 12h 30 mn et de 14 heures à 17h 30 mn tous les jours ouvrables.**
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais un dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : **au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APDP sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou de 08 heures à 12h 30 mn et de 14 heures à 17h 30 mn tous les jours ouvrables à compter du lundi 29 août 2022.**

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APDP sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou au plus tard le lundi 05 septembre à dix (10) heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

8. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : **Bureau 104 l'aile droit sis au 1^{er} étage du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou, le lundi 05 septembre à 10 heures 30 minutes.**
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-cinq (84.745) francs CFA** (lot unique).
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.
10. **Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.**
11. Les offres demeureront valides trente (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. L'APDP vous informe qu'elle procède à la collecte et au traitement dans le cadre du présent conformément à la **Délibération n°2022-013 du 27 avril 2022 portant sur les activités de gestion des marchés publics et des actes de la commande publique de l'institution** et vous invite à consulter la note d'information préalable et la politique de confidentialité à l'adresse web https://www.apdp.bj/prmp_apdp
13. Les offres devront comporter **le récépissé de consentement dument remplis.**

Fait à Cotonou, le 29 août 2022

La Personne Responsable des marchés Publics par intérim



Ahmed T. ALIOU